

Les Institutions d'Appui à la PMI

De l'Agence de Promotion de l'Industrie au Bureau de Mise à Niveau, en passant par l'AFI, les centres techniques, et l'Inorpi, l'Etat a mis en place tout un réseau d'institutions d'appui à la PMI, réseau d'interlocuteurs privilégiés au service des entrepreneurs.

Par Raja MNIF
API-DCC

L'Agence de Promotion de l'Industrie :

Etablissement public qui a pour mission de mettre en œuvre la politique du gouvernement relative à la promotion du secteur de l'industrie et des services connexes. Il est chargé d'apporter le soutien nécessaire lors de la création d'entreprises, à encourager à la modernisation et à l'innovation technologique et à stimuler l'investissement par la prospection et l'assistance aux promoteurs.

L'Agence Foncière Industrielle :

L'AFI a été créée dans le but d'aménager les zones industrielles et les mettre à la disposition des investisseurs nationaux et étrangers, de construire des bâtiments industriels mis à la disposition des promoteurs sous forme de location, location-vente ou vente, et de réaliser de nouvelles zones industrielles.

L'Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle :

C'est l'organisme national chargé de la normalisation, de la certification des produits et services et de la protection de la propriété industrielle. Ses missions consistent à encourager le développement de la normalisation, d'inciter les opérateurs économiques à maîtriser la qualité de leurs produits, de certifier la conformité aux normes des produits locaux et importés, de gérer le régime de la marque nationale de conformité aux normes, de délivrer les certificats et brevets d'invention, d'enregistrer les marques commerciales et les dessins et modèles déposés....

Les centres techniques :

Il existe actuellement 8 centres techniques sectoriels, pour aider les entreprises à résoudre leurs problèmes techniques, dispenser des formations dans leurs domaines techniques respectifs et effectuer des études pour le compte de ces entreprises.

Il s'agit du centre technique du textile (Cettex), du centre national du cuir et de la chaussure (Cncc), du centre technique des industries mécaniques et électriques (Cetime), du centre technique des matériaux de construction, de la céramique et du verre (Ctmccv), du centre technique pour les industries du bois et de l'ameublement (Cetiba), du centre technique des industries agroalimentaires (Ctiaa), du centre technique de la chimie (Ctc), et du centre technique de l'emballage et du conditionnement (Packtec).

Le Bureau de Mise à Niveau :

Le Bureau de mise à niveau est chargé de mettre en œuvre la politique de l'Etat dans le domaine de la mise à niveau. Il procède à la définition, l'exécution et le suivi des programmes de mise à niveau du secteur industriel, ainsi qu'à l'élaboration des études nécessaires à cet effet.

Il veille à assurer les meilleures conditions de financement du programme, par le biais de la coordination des différentes sources de financement, ainsi que la négociation des programmes de financement relatifs au niveau bilatéral et multilatéral. Il est également chargé d'instruire les demandes d'avantages dans le cadre du FODEC. ■

Bulletin d'abonnement

Tarif pour
4 Numéros / An

Tunisie

20 Dinars

UMA

20 US.\$

Autres Pays

35 US.\$

A retourner à l'API- 63, rue de Syrie -1002 Tunis Belvédère - Tunisie
Tél : (216.71) 792.144 - 781.380 Fax : (216.71) 782.482 -E-mail : api@api.com.tn

Abonnement simple

Oui, je souhaite m'abonner au «Courrier de l'Industrie» pendant un an (4 numéros) au prix de TUNISIE / UMA..... DT/US.\$
ETRANGER.....US.\$

Abonnement multiple

Oui, je désire recevoir exemplaires du «Courrier de l'Industrie» pendant un an soit DT/US.\$ x exemplaires = DT/US.\$

Je joins à la présente commande mon règlement par :

Chèque N°.....Banque.....

Virement bancaire au compte de l'API - CDII *

N° 08 006 000 6630 000 48159 BIAT IBN JAZZAR -Tunis -Tunisie

Nom :

Prénom :

Fonction :

Activité :

Organisme :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Pays :

Tél. : Fax :

E-mail :

Date :

Cachet de l'entreprise

* La commande sera satisfaite dès réception du règlement

